

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus : 23
en fonction : 23

Séance du 20 janvier 2026
sous la présidence de Mme Sylvie ROEHLLY – Maire

Membres présents : ROEHLLY Sylvie, WERNERT Annie, KLEINMANN Jean-Jacques, REGNIER Clarisse, BLANCK Dominique, ACKER Dominique, ALBECKER Bernard, BLANCK Denis, FORR Bernard, FOURNAISE Véronique, GASSERT Cédrine, HILD Aline, JUNG Didier, RICK Stéphane, SORG Fabienne, VATRY Edwige, WEEBER Michelle.

Membres absents : WINTER-KNECHT Didier donne procuration à BLANCK Dominique, BONICEL Bénédicte donne procuration à HILD Aline, KERTZINGER Francis donne procuration à FOURNAISE Véronique, MUGLER Christelle donne procuration à WERNERT Annie, SORGIUS Christian donne procuration à FORR Bernard, VOGT Marie-Line donne procuration à WEEBER Michelle.

Objet : Signature d'une convention de mise à disposition de l'archiviste du Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la mission « maintenance annuelle »

Vu la convention de mise à disposition de l'archiviste itinérant pour une mission de maintenance annuelle.

Madame le Maire informe l'assemblée qu'afin d'assurer la maintenance annuelle de l'archivage, il est proposé de signer une convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour l'intervention d'une archiviste itinérante.

Pour l'année 2026, les frais d'intervention prévisionnels sont de 360€ par jour sur 5 jours. Les jours non utilisés pourront faire l'objet d'un report sur l'exercice suivant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention de mise à disposition de l'archiviste et autorise Madame le Maire à la signer.

POUR EXTRAIT ET COPIE CONFORME,

Publié le 22 janvier 2026.

Transmis à la Préfecture le 22 janvier 2026.

Délibération exécutoire conformément à la loi n°82-623 du 22 juillet 1982

Weyersheim, le 22 janvier 2026.

La secrétaire, Michelle WEEBER



Le Maire, Sylvie ROEHLLY

